



W MARS 2016

EDITO

Voici notre premier Wettsa Liaison de l'année 2016. Comme à son habitude il traitera des actualités communales et des évènements locaux pour les semaines à venir.

Le début de l'année est la période propice à la préparation du budget communal. Les projets de l'année en cours prennent formes pour certains et ne vont pas tarder à démarrer (je pense en particulier à la salle polyvalente), pour d'autres, ils commencent à murir...

Après examen de notre candidature, notre Commune a officiellement été labélisée « Territoire de Commerce Equitable ». Ce label nous a été remis le 23 février 2016, aux « Jardins de Gaïa » par un représentant de la Plate-Forme de Commerce Equitable (PFCE) et d'une délégation de l'association COLECOSOL. Cette distinction sonne comme une reconnaissance en faveur des actions menées depuis plusieurs

mois et nous conforte dans nos actions en faveur du Développement Durable.

A l'occasion de la quinzaine du commerce équitable, courant mai, une conférence se tiendra à Wittisheim afin d'apporter plus de précisions. Et si notre deuxième label de l'année était le label « Libellules », récompense en faveur des actions communales pour une gestion plus respectueuse de l'environnement ?

Vous êtes tous au courant que l'ARS (Agence Régionale de la Santé) projette de fermer le service de réanimation de l'hôpital de Sélestat. Comme de nombreuses collectivités, le Conseil Municipal prendra aussi une motion de soutien pour notre hôpital de proximité. Il faut cesser le démantèlement de ce service public de proximité. La santé n'a pas de prix !

Christophe Knobloch, Maire

COMMUNE DE WITTISHEIM

DANS CE NUMERO :

Agenda

- 01 Conseils municipaux : l'essentiel
- 02 Focus sur le recensement
- 03 La Biodiversité
L'invasion du frelon asiatique
- 04 Salle polyvalente : où on en est ?
- 05 L'informatique en mairie
- 06 Mais qu'est-ce donc que cela ?
- 07 Brèves

AGENDA

- 20 MARS *Thé dansant
Salle polyvalente de
Hilsenheim*
- 2 AVRIL *Oschterputz*
- 15 AVRIL *A Friejhohr fer unseri Sproch
Mairie – Salle du Conseil*
- 18 AVRIL *Collecte de Sang
Ecole Entre Ill et Rhin*
- 20 & 21 AVRIL *Maisons fleuries : remise
des prix
Mairie – Salle du Conseil*
- 28 AVRIL *Conférence sur la
biodiversité
Mairie – Salle du Conseil*
- 1ER MAI *Grand concours de pêche
Etang de pêche - AAPPMA*

01 CONSEILS MUNICIPAUX :
L'ESSENTIEL

14 décembre 2015 : Lors de cette séance, une présentation des réponses à l'appel d'offres des marchés de travaux de la Salle polyvalente a été effectuée. En application du cahier des charges, l'architecte avait procédé à l'analyse des offres, selon 2 critères : 60 points maxi pour la valeur technique et 40 points maxi pour le prix. La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 30 novembre 2015, pour ouvrir les plis et vérifier que les offres sont complètes. Elle s'est réunie une seconde fois le 14 décembre 2015 et a procédé à l'étude de l'analyse des offres réalisée par l'architecte. Elle a décidé de renégocier l'ensemble des lots, sauf le n°1, attribué lors de cette séance ainsi que le lot 6 qui sera attribué au mieux disant. Les lots « Chauffage » et « Electricité » sont déclarés infructueux, le choix du type de chauffage restant à l'étude afin d'établir

un comparatif en terme d'économie et l'aspect environnemental. Ces lots feront l'objet d'une re-consultation.

Le Conseil a également adopté la convention de maîtrise d'ouvrage confiée à la Communauté des Communes pour les travaux d'aménagement. Pour 2016, les travaux concernent la mise en place d'un giratoire, rue de Muttersholtz, à l'entrée ouest, à la jonction des aménagements culturels et sportifs, du chemin d'exploitation et de la future piste cyclable reliant Muttersholtz et le canal du Rhône au Rhin.

Afin de tenir compte des dernières évolutions législatives, le Conseil décide à l'unanimité, d'entamer les démarches pour la révision du plan d'occupation des sols (POS) pour sa transformation en plan local d'urbanisme (PLU) sur l'ensemble du territoire communal. La transformation du POS en PLU concerne au plus près la population. Conformément à la loi, l'ensemble de la procédure sera menée en concertation avec les habitants, les associations locales

et les autres personnes concernées. Le public pourra en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture de la mairie, et faire connaître ses observations en les consignants dans un registre qui sera ouvert à cet effet. Le public qui ne pourrait se rendre en Mairie aux heures habituelles d'ouverture, pourra faire part de ses observations en prenant rendez-vous avec les élus. Des réunions publiques seront organisées préalablement à l'arrêt du PLU. Avant d'aboutir, cette procédure prendra quelques années.

28 décembre 2015 : Lors de cette séance, la commission d'Appels d'Offres, après étude des offres renégociées, a proposé d'attribuer les différents lots pour les travaux de la salle polyvalente. Le Conseil a suivi leur proposition. La liste des entreprises bénéficiaires est consultable en Mairie.

Une suite favorable a été donnée à la demande de mise en disponibilité de Madame Damaris Orihuela, ATSEM. Il a donc fallu procéder à son remplacement. Un agent non titulaire à temps non complet pour une durée de 1 an, a été recruté. Ce contrat peut être prolongé dans la limite d'une durée totale de deux ans. Suite aux différents entretiens réalisés, la personne retenue pour ce poste est Madame Nathalie Balthazard.

2 février 2016 : Pour ce premier conseil municipal de l'année, le projet du tracé de la piste cyclable, est présenté. Ces travaux seront réalisés cet automne avec une prise en charge financière par la Communauté de Communes de Sélestat et la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim. Des subventions, européennes et du Conseil Départemental, sont attendues pour ces travaux. Dans l'intervalle, le bureau d'études travaillera encore sur ce tracé, surtout par rapport aux différentes questions soulevées. Ensuite, une réunion publique sera programmée avec l'ensemble des riverains concernés afin de présenter le projet plus abouti. Une réunion similaire sera proposée aux membres de l'Association Foncière, qui seront peut-être impactés.

Le Conseil a adopté à l'unanimité l'acquisition du nouveau matériel téléphonique ainsi que le serveur informatique. Une analyse complète et approfondie a été effectuée au préalable. Vu l'accroissement du volume des numérisations et l'accélération de la dématérialisation des documents administratifs, l'obsolescence du serveur a été constatée. Il est donc impératif de sécuriser les données d'une façon optimale et sûre. S'agissant du téléphone, le matériel en location a été rendu et l'investissement direct a été préféré car plus économique à terme. (Voir l'article sur les investissements plus loin).

Les membres de la commission bâtiment ont visité le Clubhouse et les vestiaires. Ils ont constaté le très mauvais état général de ces bâtiments, propriétés de la Commune. Les travaux initiés il y a quelques années ne sont toujours pas achevés. Il est plus que nécessaire de terminer cette remise en état. Le Football Club de Wittisheim fête cette année son 80ème anniversaire en juin 2016. Il est judicieux de procéder, une fois pour toute, à l'achèvement des travaux avec la mise aux normes des toilettes pour les personnes à mobilité réduite. Le chiffrage sollicité auprès de l'Atelier d'Architecture du Ried est présenté au Conseil, qui donne son accord à l'unanimité.

Les comptes rendus complets sont consultables sur le site internet et en mairie.

02 A LA UNE

RECENSEMENT

Des chiffres d'aujourd'hui pour construire demain

Un pays, un territoire, une commune est à chaque fois, une entité qui a besoin de connaître le nombre et les caractéristiques de ses habitants et des logements que ces derniers habitent pour définir les politiques à mettre en œuvre. Le recensement fournit des nombreuses statistiques : population, âge, profession exercée, déplacements quotidiens, conditions de logement...

Le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population (transports, logements, crèches, commerces etc.). Une loi de 1951 impose l'obligation de répondre aux questionnaires du recensement et impose le secret sur toutes les réponses fournies. Les résultats éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). Ils aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître leur clientèle potentielle ou les disponibilités de main-d'œuvre et les associations à mieux répondre aux besoins de la population. Par exemple, la population exacte de la Commune sert de base pour le versement par l'état de la dotation globale de fonctionnement.

Dans les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement a lieu tous les 5 ans. Cette année, il a eu lieu dans notre Commune du 21 janvier au 27 février. Merci à toute la population pour sa participation. Nos agents recenseurs, recrutés par la mairie, se sont présentés à vous, les questionnaires ont été remplis et beaucoup ont répondu en ligne par internet.



VOUS AVEZ DIT 'BIODIVERSITÉ' ?

« Et Dieu créa la **Nature** à son image » Si ce vieil adage martelé depuis plus de 2000 ans avait été formulé avec cette petite nuance, notre comportement à l'égard de notre milieu de vie aurait été moins dédaigneux et nous ne serions pas dans la situation actuelle de délabrement : l'équilibre naturel vacille, sapé à sa base par l'avidité de l'humain qui se comporte en « hyper-prédateur-consommateur ». De plus en plus nombreux sur cette planète, les hommes commencent à se marcher sur les pieds et sur tout ce qui les entoure. Pour éviter de tout saccager, nous allons devoir réajuster nos comportements. La Nature ne nous appartient pas, nous en faisons partie et lui devons respect et protection. La manière la plus efficace pour la protéger passe obligatoirement par la case « BIODIVERSITÉ ».

Qu'est-ce que la Biodiversité : bio = vie ; c'est la diversité naturelle de toutes les espèces et organismes vivants dans leurs écosystèmes spécifiques avec leurs interactions dans l'espace et le temps.

Pourquoi faut-il la favoriser : la biodiversité est la source de l'évolution de la vie. Elle est garante de la santé et de la richesse des milieux et des équilibres naturels.

Quelles sont les causes de son érosion : pollution, surpopulation, surconsommation, pesticides, agriculture intensive, industrialisation, urbanisation galopante, isolement et morcellement des milieux naturels (routes, lignes TGV, barrages et centrales sur les cours d'eau), destruction de biotopes ...

Quels sont ses axes d'amélioration : consommation modérée et réfléchie, diminution de l'empreinte humaine, zéro-phyto, agriculture bio, industrialisation et urbanisation raisonnées, trames vertes et bleues (reconnexion des milieux de vie, ponts végétalisés, passes à poisson, reverdissement des cours d'eau et fossés...), reconquête et renaturation progressive d'espaces avec protection durable des biotopes (prairies à fleurs, haies, vergers, forêts, cours et points d'eau ...), vulgariser les connaissances naturalistes et écologiques...

A noter : une loi de reconquête de la biodiversité en France est à l'étude et sera votée courant 2016 !

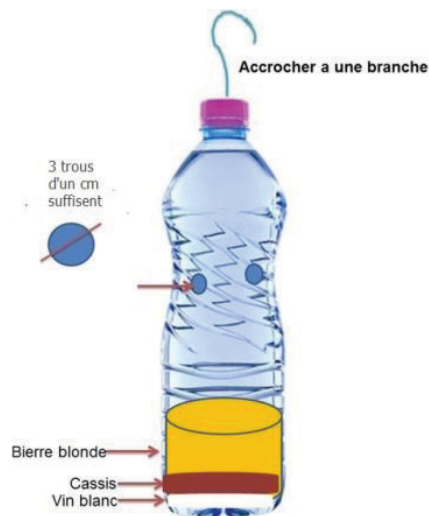
Pour en savoir plus et échanger sur ce thème : conférence sur la Biodiversité en Mairie de Wettsta le 28/04/2016.

L'INVASION DU FRELON ASIATIQUE

Aucune région ne sera épargnée même au nord de la Loire. Cela va en empirant chaque année. Leur progression atteint maintenant la Belgique et les Pays Bas.

Identification des frelons

En étudiant le cycle de vie de ce frelon, on s'aperçoit que nous pouvons agir très utilement et individuellement contre le fléau. En effet, les nids construits dans l'année se vident de leurs habitants en hiver car l'ensemble des ouvrières et des mâles ne passent pas l'hiver et meurent. Seules les reines se camouflent, dans les arbres creux, sous des tas de feuilles, dans des trous de murs etc. Elles n'en sortent que courant février et recommencent à s'alimenter. C'est à ce moment que nous pouvons agir.



Comment agir ?

En disposant dans nos jardins et en ville sur nos balcons, des pièges pour attraper ces futures fondatrices de nids.

1 reine = 2 000 à 3 000 individus !

Pour fabriquer ces pièges, il suffit de récupérer des bouteilles plastiques d'eau minérale, de percer trois trous, puis de verser à l'intérieur 10 centimètres d'un mélange composé de 1/3 de bière brune, 1/3 de vin blanc (pour repousser les abeilles) et de 1/3 de sirop de cassis.

Il suffit de laisser en place ces pièges de la mi-février à fin avril. Vous pouvez bien sûr prolonger l'opération jusqu'à l'arrivée du froid. Changer le mélange de temps en temps et surtout brûler les occupants car ils ne sont pas toujours

morts, sortis du piège, ils peuvent se réveiller et repartir.

L'an passé, avec 1 seul piège à DAX (40), 72 reines ont été éliminées.

A vos pièges !

04 VIE LOCALE

SALLE POLYVALENTE : OÙ ON EN EST ?



Suite à l'annonce faite dans S'Wettzer Blatt'l, 2016 est effectivement une année très importante pour le projet de la salle polyvalente. Lors de la réunion publique de fin d'année 2015, le projet a été présenté en détail par l'architecte. Les différentes étapes ont été décrites et les réponses ont été apportées aux personnes présentes. Cette soirée a aussi été l'occasion d'annoncer que le démarrage des travaux serait pour fin janvier, début février 2016. Pour un tel projet, outre la demande du permis de construire, il est nécessaire de suivre les procédures de marché public (consultation des entreprises en marché à procédure adaptée (MAPA), délais de notification de marché) impliquant des délais réglementaires.

Le permis de construire a été déposé et accordé en date du 24 décembre 2015. Le délai légal d'affichage de ce dernier est de deux mois et les travaux ne peuvent pas démarrer avant l'expiration de ce délai. Le calendrier des travaux donne une durée minimale de 13 mois.

Le marché a été publié au plus tôt afin de permettre aux entreprises de répondre et ainsi gagner du temps. Le lot 1 concernant le désamiantage a déjà été notifié le 14 décembre 2015 en séance du conseil municipal. Le 28 décembre 2015, la liste des 10 lots suivants a été attribuée. Seuls les lots électricité courants forts/faibles, chauffage/ventilation jugés infructueux doivent être republiés. Ces lots sont jugés infructueux parce que nous souhaitons nous laisser le temps d'étudier une alternative au chauffage gaz, pour un mode de chauffage plus respectueux de l'environnement, moins coûteux en fonctionnement et donc plus économique sur le moyen/long terme. L'étude porte sur la mise en place d'une pompe à chaleur.

Mise à part une subvention du conseil départemental, la Région a également répondu favorablement et le dossier de

subvention est actuellement en cours de montage.

Les équipes techniques ont procédé au déménagement/rangement des divers équipements de la salle ainsi qu'au démontage de certaines parties. Ces tâches terminées, le délai de rétraction atteint, les travaux peuvent commencer très prochainement. La suite au prochain numéro.

05 CADRE DE VIE

L'INFORMATIQUE EN MAIRIE

A Wittisheim, les ordinateurs et le serveur recèlent de plus en plus d'informations confidentielles et capitales qu'il est nécessaire de protéger contre toute tentative d'intrusion ou de piratage. Selon le plan France Numérique 2020, la fin du tout papier est programmée. Le temps où nous procédions au classement des feuilles papier dans des classeurs est révolu... On parle maintenant de « numérisation », de « dématérialisation », de « télétransmission des données »...

Le matériel informatique et téléphonique est devenu un outil indispensable au bon fonctionnement d'une commune afin de rendre un service efficace aux administrés. Mais leur durée de vie diminue de plus en plus. Selon les données publiées, en 1997 un serveur informatique avait une durée d'utilisation de 6 ans, en 2008, elle n'était plus que de 3 ans ! Le serveur de la Commune date de plus de 5 ans ! Son obsolescence est aujourd'hui une réalité.

Afin de rendre plus sûre la sécurisation des données, le Conseil Municipal du 2 février 2016, a approuvé le renouvellement du serveur informatique et de la téléphonie pour avoir du matériel performant et un service de maintenance efficace. L'informatique est non seulement un outil de travail indispensable mais aussi un poste clé dans la Commune. D'abord parce que le matériel doit être bien maintenu, les logiciels doivent être mis à jour régulièrement, et ensuite parce qu'il doit sans cesse être correctement sécurisé. Les actes d'état civil, le cadastre, le cimetière, la comptabilité, les paiements, etc... tout est géré informatiquement.

L'équipe municipale s'est naturellement tournée vers des experts. Après analyse, il s'est avéré qu'il était nécessaire de disposer d'un parc informatique uniforme. L'ensemble des postes disposera des mêmes logiciels, facilitant ainsi les tâches administratives. Si un poste présente des défaillances, la réinstallation se fera beaucoup plus facilement. La sauvegarde des données se fera efficacement et sera externalisée

en parallèle. De plus, le choix d'un seul prestataire qui conseille, livre le matériel, assure le service après-vente et la maintenance, facilite la gestion. Cet investissement en serveur informatique et en téléphonie permettra non-seulement de satisfaire les utilisateurs en termes de performances mais de tabler sur l'avenir. Il est préférable de renouveler un parc informatique tous les 5 ans dans sa globalité que lors d'une panne. De plus financièrement, ces investissements permettent de générer des économies à terme.



06 MAIS QU'EST-CE DONC QUE CELA ?



Il s'agit d'une véritable cheminée alsacienne comportant la souche ou conduit de cheminée surmonté d'une mitre. La mitre encore appelée « Pfäffekäpp » ou « Kāminkäpp » protège de la pluie et assure un meilleur tirage grâce à une bonne évacuation des fumées. La mitre est constituée de fragments de briques plates et tuiles fixées au mortier. C'est seulement depuis le début du XIXème siècle que les maisons alsaciennes possèdent une cheminée apparente.

Vous pouvez voir cette cheminée sur une maison de la rue de Sundhouse, construite dans les années 1950.

Il existe des formes variées de la cheminée alsacienne et si vous prenez la peine de lever les yeux, vous découvrirez des modèles très particuliers dans notre village.

Mais qui sont-ils ?

Pour des questions de place dans ce numéro, il nous a été impossible d'inclure notre série sur la présentation des différents employés communaux. Rendez-vous dans le prochain numéro.



07 BRÈVES'

Conférence sur la Biodiversité

Une conférence publique sur le thème « La Biodiversité à ma porte » se tiendra le 28 avril dans la Salle du Conseil de la Mairie à 18 heures. Cette conférence

sera animée par Philippe Ludwig, ingénieur écologue. Il accompagne les gestionnaires d'espaces verts et propriétaires de jardin.

Les administrés sont cordialement invités à assister à cette conférence qui sera riche en conseils. Venez nombreux !

Une Commune propre, tout le monde y gagne !

Il est rappelé qu'il incombe à chaque habitant de nettoyer et de balayer le trottoir devant son habitation ou son commerce, que la voie soit publique ou privée. Les propriétaires de maison et les locataires sont donc responsables de la propreté du trottoir, du caniveau devant chez eux. Cela vaut également pour la neige et la glace. Bien que l'équipe des services municipaux se charge au mieux possible de cette tâche, cela ne dispense pas les riverains du déneigement et de l'entretien régulier de l'ensemble des trottoirs. Merci pour votre compréhension.

Sans déchets, la forêt est plus belle !

Tout au long de l'année, toutes sortes de déchets et de substances dangereuses pour l'environnement sont abandonnées ou déposées volontairement dans nos forêts, nos chemins, nos prés, nos places ou aires de jeux. Ainsi, gravats, tailles de buissons, gazons, ordures ménagères, emballages, canettes, cartons, bouteilles, flacons plastiques, écrans, téléviseurs, canapés, ont été repérés par des promeneurs, et ramassés par nos agents communaux ces derniers temps. La place de ces déchets est à la déchetterie de Sundhouse. Vous pouvez consulter le site du Smictom www.smictom-alsacecentrale.fr.

Strictement interdit, ces dépôts d'ordures en forêt et sur les lieux publics sont d'ailleurs sanctionnés par la loi et passibles d'une amende. La peine pouvant aller jusqu'à la confiscation du véhicule qui a servi à commettre l'infraction ! Enfin, une plainte est systématiquement déposée à la gendarmerie. Nous faisons appel au bon sens de chacun.



Oschterputz

Oschterputz se fera cette année le samedi 2 avril. Les membres des associations ainsi que toute la population sont invités à y participer. Les détails du rendez-vous seront communiqués prochainement.

Paniers bio de légumes

Des paniers bio de légumes frais sont livrés chaque mardi, par « Les Jardins du Giessen », à son point de dépôt aux Jardins de Gaia. Possibilité de commander 2 types de paniers : le grand (4/6 personnes) au prix de 16 € et le petit (2/3 personnes) à 10 €. Abonnements hebdomadaires sur 6 mois (25 paniers) ou plus avec possibilité de faire un test sur une période de 4 semaines. Brochure disponible en mairie.

Exposition « Nappe phréatique »

Jusqu'au 30 mars, la ComCom du Ried de Marckolsheim accueille l'exposition « La nappe phréatique » à l'antenne de Sundhouse. Cette exposition permet de comprendre le fonctionnement de la nappe phréatique et les enjeux liés à sa protection, à travers un ensemble de maquettes. Elle donne un éclairage sur les mécanismes de fonctionnement ainsi que sur les facteurs de vulnérabilité de la nappe phréatique.

Visites guidées gratuites, d'une durée d'environ 1h30, sur réservation, pour des groupes de 10 à 15 personnes. Communauté de Communes : 03 88 92 53 73.

Jumelage

Comme tous les 2 ans, les habitants des Communes de Wittisheim et de Montréal du Gers se retrouvent pour la traditionnelle rencontre. Cette année, les Wittisheimois feront le voyage dans le Gers.

Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec leur hébergeur et avec la Commune qui fera le relais. La municipalité attend le programme des Montréalais afin de proposer les modalités de voyage et de séjour.

Nous vous rappelons les dates du séjour : jeudi 11 août au lundi 15 août.

Don du Sang

Pendant toute la durée des travaux de la Salle Polyvalente, le don du sang se fera dans le bâtiment de l'école, rue de Hilsenheim. Bien entendu, les mêmes conditions seront respectées.



Infos – renseignements :
Mairie de Wittisheim
Communication & développement
économique
www.wittisheim.fr - 03 88 85 20 11